

KIT DE PLAIDOYER SUR L'AGENDA POUR L'APRÈS-2015

De *FILLES, PAS EPOUSES*



FILLES, PAS EPOUSES

Le Partenariat Mondial pour
la Fin du Mariage des Enfants

Avant-propos

Chers amis, chères amies,

J'ai le plaisir de vous présenter le kit d'outils de plaidoyer sur le programme de développement pour l'après-2015 de *Filles, Pas Epouses*.

En quelques années, *Filles, Pas Epouses* est devenu un partenariat de plus de 400 organisations dans plus de 60 pays à travers le monde. La diversité des membres et la richesse de leur expertise et de leurs connaissances m'inspirent et me motivent au quotidien. Ensemble nous sommes plus forts, et ensemble nous serons plus efficaces dans notre plaidoyer en parlant d'une seule voix pour demander la fin du mariage des enfants.

Le changement est en marche. En 2014, nous avons assisté à une mobilisation croissante en faveur de la fin du mariage des enfants: l'Assemblée générale de l'ONU et le Conseil des Droits de l'Homme ont adopté des résolutions, des plans d'action régionaux pour mettre fin au mariage des enfants ont vu le jour en Afrique et en Asie du Sud, et de nombreux pays ont commencé à élaborer des plans d'action nationaux. Cependant, nous devons faire en sorte que ces plans et engagements se traduisent par des mesures concrètes, car nous savons pertinemment que c'est quand ils se ressentiront sur le terrain que ces changements seront véritables.

Nous avons aujourd'hui une occasion unique de faire en sorte que les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés fassent partie du cadre de développement pour l'après-2015. Ce cadre remplacera les Objectifs du Millénaire pour le Développement et définira les priorités mondiales de développement pour les 15 prochaines années. L'adoption d'une cible visant à mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés dans la prochaine série d'objectifs permettra de maintenir durablement l'attention sur la question tout en dirigeant les ressources et les financements vers le travail de terrain, apportant ainsi un changement réel dans la vie des filles, dans leur communauté et dans leur pays.

Le partenariat a collaboré avec succès à un certain nombre d'initiatives de plaidoyer sur l'après-2015, notamment deux pétitions destinées aux Co-présidents du Groupe de Travail Ouvert sur les Objectifs de Développement Durable et au Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon - je tiens à vous remercier pour votre soutien et engagement continus dans ces efforts.

Alors que les négociations intergouvernementales sur l'après-2015 débutent, la meilleure façon d'influencer les positions des gouvernements sera à l'échelle nationale. Nous avons élaboré ce kit d'outils pour appuyer les efforts des membres de *Filles, Pas Epouses* souhaitant encourager leur gouvernement à soutenir la cible et à s'exprimer en sa faveur.

J'espère que vous trouverez ce kit d'outils utile. N'hésitez pas à le partager avec vos collègues et au sein de vos réseaux, et je vous invite à faire part à l'équipe de plaidoyer de *Filles, Pas Epouses* de vos idées pour que nous puissions continuer à vous aider dans vos efforts de plaidoyer.

Je vous souhaite bonne chance dans votre plaidoyer, et je me réjouis à l'idée de continuer à travailler ensemble pour atteindre nos objectifs communs: mettre fin au mariage des enfants et soutenir les jeunes filles mariées.

Cordialement,



Heather B. Hamilton
Conseillère Senior et Coordinatrice Mondiale Intérimaire

Contenu



Glossaire et mots clés	4
1. Introduction	5
2. Contexte du cadre de développement pour l'après-2015	6
3. Les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015	8
4. Élaboration d'une stratégie de plaidoyer sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015	10
4.1 Qu'est-ce que le plaidoyer ?	10
4.2 Définir votre objectif de plaidoyer	11
4.3 Comprendre le contexte politique national	11
4.4 Tableau: Engagements des gouvernements	12
4.5 Identifier et comprendre votre public-cible primaire	16
4.6 Identifier des publics-cibles secondaires	16
4.7 Élaborer vos messages de plaidoyer	17
Cadre de communication à propos des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés dans le programme pour l'après-2015	18
4.8 Identifier les opportunités et activités pour délivrer vos messages	22
4.9 Graphique: schéma d'influence	23
4.10 Élaborer votre plan de plaidoyer	23
4.11 Document de travail 1: Développer une stratégie de plaidoyer, étape par étape	24
5. Travailler en partenariat	25
6. Qu'est-ce que le lobbying et comment faire du lobbying ?	26
6.1 Document de travail 2: Registre de lobbying	27
7. Média et communications	28
8. Ressources	32

Glossaire

Acronymes:

UA:	Union Africaine
GHN:	Groupe de Haut Niveau des Personnalités Éminentes sur le Programme de Développement pour l'Après-2015
OMD:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
GTO:	Groupe de Travail Ouvert sur les Objectifs de Développement Durable.
SAARC:	L'Association de l'Asie du Sud pour la Coopération Régionale
SADC:	Communauté de développement d'Afrique australe
SAIEVAC:	Initiative de l'Asie du Sud pour mettre fin à la violence contre les enfants
ODD:	Objectifs de Développement Durable
DSSR:	Droits de santé sexuelle et reproductive
AGNU:	Assemblée générale des Nations Unies

Mots Clés:

Plaidoyer:	Processus visant à influencer les gens au pouvoir dans le but d'apporter un changement de politiques et/ou dans la pratique
Mariage des enfants:	Mariages formels et unions informelles qui ont lieu lorsqu'au moins un des deux conjoints est âgé de moins de 18 ans
Mariage précoce:	Mariages impliquant une personne âgée de moins de 18 ans dans les pays où la majorité est atteinte avant ou pendant le mariage. Le mariage précoce peut également faire référence à des mariages dans lesquels les deux conjoints ont 18 ans ou plus mais d'autres facteurs ne les rendent pas prêts à consentir au mariage, tels que leur niveau de développement physique, psychologique, sexuel et psychologique, ou un manque d'informations concernant les options de vie de la personne
Mariage forcé:	Tout mariage qui se produit sans le libre et plein consentement d'une ou des deux parties et/ou dans lequel au moins l'une des parties est incapable de mettre fin ou de quitter le mariage, notamment en raison de la contrainte ou d'une pression sociale ou familiale intense
Objectif:	Engagement ambitieux pour répondre à un défi unique
Indicateur:	Outil d'évaluation utilisé pour mesurer les progrès réalisés pour atteindre une cible ; se base généralement sur les données disponibles ou établies
Groupes majeurs:	L'ONU gère neuf groupes (dont des groupes de femmes et de jeunes) pour assurer la participation de la société civile aux discussions sur le développement mondial et durable
Objectifs du Millénaire pour le Développement:	Ensemble de huit objectifs qui ont été adoptés par les gouvernements en 2000 afin de faire avancer les questions du développement mondial pour les 15 prochaines années
Programme/cadre de développement pour l'après-2015:	Cadre comprenant les objectifs, cibles et indicateurs de développement qui remplaceront les OMD pour la période 2016-2030
Développement durable:	Développement qui permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Il implique l'équilibre entre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux
Cible:	Résultat spécifique, mesurable et à échéance bien déterminée, qui contribue directement à la réalisation d'un objectif

1. Introduction

Nous avons créé ce kit d'outils car nous sommes à une phase critique des discussions sur les prochains objectifs mondiaux de développement. La prochaine série d'objectifs est susceptible d'influencer les priorités de développement des gouvernements et des donateurs sur les 15 prochaines années, canalisant les financements, l'attention et la programmation vers une série de défis mondiaux.

Les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés et les besoins des filles adolescentes ont été notoirement absents des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), ce qui a entravé l'accomplissement de six des huit OMD. Nous devons agir maintenant afin de nous assurer que les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés soient inclus dans le nouveau cadre de développement. En tant que mouvement mondial travaillant collectivement à mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés, nous devons exiger que les gouvernements s'engagent à mettre fin à cette pratique et qu'ils soient tenus responsables de leurs engagements.

Nous espérons que ce kit d'outils vous sera utile dans vos efforts de plaidoyer sur l'après-2015. Afin de mesurer notre impact commun, nous vous prions de nous communiquer les actions que vous avez entreprises ainsi que leurs résultats à Tity Agbahey (Tity.Agbahey@GirlsNotBrides.org)

À qui est destiné ce kit d'outils ?

Ce kit d'outils est destiné aux membres de *Filles, Pas Epouses: Le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants* et autres organisations de la société civile qui veulent agir et appeler à l'inclusion des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés dans le cadre de développement pour l'après-2015. Le public cible de ce kit d'outils est avant tout les personnes qui travaillent dans le plaidoyer, y compris celles qui travaillent dans la communication, la politique et la recherche.

Comment utiliser ce kit d'outils

Ce kit d'outils a été élaboré afin de soutenir les activités de plaidoyer au niveau national. Il comprend un mélange de théorie et d'exemples pratiques. Lorsque vous utilisez ce kit d'outils, vous pouvez choisir les parties qui sont les plus pertinentes à votre travail et vous plonger dans les sections que vous trouverez les plus utiles.

Objectif du kit d'outils

Ce kit d'outils devrait vous doter des connaissances et outils nécessaires au développement et à la mise en œuvre efficace d'une stratégie de plaidoyer sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés dans le programme pour l'après-2015. En particulier, ce kit d'outils vous aidera à:

- Comprendre le processus du programme de développement pour l'après-2015 et comment y prendre part.
- Comprendre le statut des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés dans le processus du programme pour l'après-2015.
- Comprendre les éléments fondamentaux du plaidoyer et du lobbying.
- Développer une stratégie de plaidoyer sur l'après-2015.
- Développer un plan média et de communication pour votre plaidoyer.

2. Le cadre de développement pour l'après-2015



2.1 Qu'est-ce que le cadre de développement pour l'après-2015 ?

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement - les OMD - expirent à la fin de l'année 2015. Bien que les OMD ne soient pas contraignants, ils ont néanmoins permis de mobiliser des ressources et de la volonté politique pour faire avancer des questions de développement importantes.

Le cadre de développement pour l'après-2015 est le nom donné à l'ensemble d'objectifs, cibles et indicateurs qui remplaceront les OMD. Ce nouveau cadre de développement inclura aussi des mesures de mise en œuvre, des mécanismes de financement, et des indicateurs destinés à suivre les progrès dans la réalisation de ces objectifs.

LE CADRE DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015

Objectif: Engagement ambitieux pour répondre à un défi unique

Cible: Résultat spécifique, mesurable et à échéance bien déterminée qui contribue directement à la réalisation d'un objectif.

Indicateur: Outil d'évaluation utilisé pour mesurer les progrès réalisés pour atteindre une cible; se base généralement sur les données disponibles ou établies.¹

Les voix de la société civile doivent se faire entendre au niveau mondial lorsque les gouvernements commencent à négocier le cadre final de développement. Il est fondamental que, en tant que société civile, nous appelions nos gouvernements à se prononcer en faveur de l'adoption d'une cible sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés.

2.2 Quel est le processus d'élaboration du nouveau cadre de développement ?

Le processus d'élaboration du nouveau cadre de développement a été largement critiqué pour son manque de transparence et de clarté. Il demeure cependant une opportunité inestimable dans la mesure où il sera probablement au cœur de

l'attention de la communauté internationale, des programmes de développement et de financement durant les 15 prochaines années.

La structure et les priorités de l'agenda de développement pour l'après-2015 ont été conçues au moyen de deux processus: un processus dirigé par le Secrétaire général de l'ONU et un autre dirigé par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU):

Le processus du Secrétaire général de l'ONU a impliqué un large éventail de consultations thématiques nationales et internationales, des réunions et des activités entreprises par les gouvernements, la société civile, l'ONU et d'autres acteurs. Pour voir les consultations cliquez ici (en anglais).

Dans le cadre du **processus de l'AGNU**, ce sont les Etats qui ont été chargés de l'élaboration d'un ensemble d'Objectifs de Développement Durable (ODD). Le processus de l'AGNU est né de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio + 20, tenue en 2012, qui visait à élaborer un cadre mondial afin de réduire la pauvreté tout en préservant l'environnement. Cette conférence a marqué le début des discussions mondiales autour des futurs ODD qui cherchent à répondre aux trois dimensions du développement durable (sociale, environnementale et économique) d'une manière équilibrée.

Un Groupe de Travail Ouvert (GTO) a été créé en janvier 2013 et a été chargé de préparer une proposition sur les ODD. Le GTO était composé de 30 sièges partagés par 70 Etats issus des cinq groupes régionaux de l'ONU. Le GTO a organisé 13 séances au cours desquelles divers thèmes ont été discutés et des décisions ont été prises sur les questions prioritaires pour les ODD. **Le rapport final du GTO**, publié en juillet 2014, propose 17 objectifs et 169 cibles pour les ODD.

2.3 Convergence des parcours de l'après-2015 et des ODD

Il existe un large consensus sur le fait que les ODD et les processus sur l'après-2015 doivent être étroitement liés et converger en un seul programme de développement mondial au-delà de 2015, programme au centre duquel doit se trouver le développement durable.

1. Independent Research Forum, Goals Targets and Indicators, Definitions and key concepts for the post-2015 development agenda, 2014



En septembre 2014, l'AGNU a adopté une résolution déclarant que le rapport du GTO constituerait la base principale pour l'intégration des ODD dans le cadre de développement pour l'après-2015. Cela signifie que le rapport du GTO sera utilisé comme point de départ pour les négociations intergouvernementales sur le nouveau cadre. Cependant, d'autres contributions seront également considérées.

Le 4 décembre 2014, le Secrétaire général de l'ONU a publié son rapport de synthèse rassemblant les différents processus de l'après-2015 et des ODD. Le rapport appelle à mettre « fin à la pratique des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés partout dans le monde », pratique qui apparaît par la suite dans le rapport dans le cadre de la « justice » - un des six éléments énoncés pour aider à cadrer et renforcer les ODD. Bien que les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés soient une question de justice, il est toutefois important qu'ils ne soient pas considérés uniquement sous cet angle mais qu'ils soient abordés au travers d'une multitude de secteurs.

2.4 Prochaines étapes: que va-t-il se passer ?

La société civile doit obliger les gouvernements à faire face à leurs responsabilités lorsque les négociations débutent en janvier 2015. Ces négociations se poursuivront au cours du premier semestre de l'année 2015 jusqu'à l'adoption du cadre final lors d'un sommet de haut niveau pour l'après-2015 qui aura lieu du 25 au 27 septembre 2015. Les dates des séances de négociations et les thématiques qui y seront abordées ont d'ores et déjà été annoncées:

- 19-21 janvier 2015:** Réunion d'évaluation
- 17-20 février 2015:** Déclaration
- 23-27 mars 2015:** ODDs et cibles
- 20-24 avril 2015:** Mesures de mise en œuvre et partenariat mondial pour le développement durable
- 18-22 mai 2015:** Examen et suivi
- 22-25 juin 2015:** Négociations intergouvernementales portant sur le document final
- 20-24 juillet 2015:** Négociations intergouvernementales portant sur le document final
- 27-31 juillet 2015:** Négociations intergouvernementales portant sur le document final

Nous pouvons déjà anticiper un certain nombre d'opportunités de plaidoyer sur l'après-2015, au niveau régional et international, dans lesquelles la société civile peut s'engager. *Filles, Pas Epouses* a développé un calendrier de plaidoyer qui détaille ces opportunités.

Ci-dessous se trouvent plusieurs opportunités clés de plaidoyer au niveau international pour exhorter votre gouvernement à s'exprimer sur l'importance d'aborder les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015:

9-20 mars 2015, New York:

Session annuelle de la **Commission de la Condition de la Femme** (CCF), le principal organe décisionnel à l'échelle mondiale consacré à l'égalité des sexes et la promotion de la femme. Le thème de la session est la déclaration et le programme d'action de Pékin.

Au cours de l'année 2015:

Le **Président de l'Assemblée générale des Nations Unies** organisera trois débats thématiques et des événements de haut niveau sur l'après-2015:

- **9 - 10 février:** Débat thématique de haut niveau sur les moyens de mise en œuvre
- **6 mars:** Débat thématique de haut niveau sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- **6 ou 10 avril (à confirmer):** Débat thématique de haut niveau sur la promotion de la tolérance et de la réconciliation
- **15 mai:** Débat thématique de haut niveau sur le renforcement de la coopération entre les Nations Unies et les organisations régionales

13 - 16 juillet 2015, Addis-Abeba:

Conférence internationale sur le financement du développement

25 - 27 septembre 2015, New York:

Le cadre d'objectifs et de cibles final sera adopté lors d'un sommet de haut niveau pour l'après-2015

Téléchargez le calendrier d'évènements et d'opportunités de plaidoyer de *Filles, Pas Epouses*:
<http://goo.gl/dphmvA>

3. Les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015



Il existe un soutien croissant pour l'inclusion des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. En 2013, dans son rapport annuel sur les progrès enregistrés dans la réalisation des OMD, le Secrétaire général de l'ONU a déclaré que «la pratique des mariages d'enfants doit être abolie dans le monde entier» - cet appel a été repris dans son récent rapport de synthèse sur l'après-2015.

Le Groupe de Haut Niveau des Personnalités Éminentes sur le Programme de Développement pour l'Après-2015 a recommandé au Secrétaire général que le programme de développement pour l'après-2015 comprenne l'objectif d'autonomisation des filles et des femmes et de réalisation de l'égalité des sexes, et que le progrès sur cet objectif soit mesuré en mettant fin au mariage des enfants.

Une cible visant à mettre fin au mariage des enfants d'ici à 2030 a d'abord été proposée par le Pakistan au cours de la 10ème session du GTO. Par la suite, la cible a été soutenue par un grand nombre d'Etats du GTO.

Cependant, la formulation du GTO a été affaiblie, passant de:

«éliminer toutes les pratiques nocives, y compris les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés et l'excision»

à

«éliminer toutes les pratiques nocives, telles que les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés et l'excision».

Cette reformulation a été un moyen de maintenir la cible dans le rapport final, certains États membres ayant déployé leurs efforts pour supprimer entièrement la cible. Elle diminue l'attention sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés et n'engage pas les États à agir.

La cible a été proposée sous l'objectif 5 «Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles» dans le document final du GTO qui a ensuite été adopté par l'Assemblée générale.

LA CIBLE VISANT À METTRE FIN AUX MARIAGES D'ENFANTS, AUX MARIAGES PRÉCOCES ET AUX MARIAGES FORCÉS N'EST PAS ENCORE GARANTIE

Des efforts ont été déployés au sein du GTO en vue d'éliminer la cible, et celle-ci est d'autant plus en péril que les États chercheront à réduire le nombre d'objectifs et de cibles présents dans le cadre final.

Il est maintenant temps de redoubler d'efforts au niveau national et de faire en sorte que ceux qui travaillent sur le terrain soient entendus et reconnus.



Demandes aux gouvernements

Pour créer un changement réel et durable dans la vie des adolescentes, le cadre pour l'après-2015 doit:

- Aborder les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés de manière exhaustive et stratégique.
- Au minimum, conserver la cible telle qu'elle est rédigée à ce jour.
- Idéalement, revenir à la formulation précédente ou en développer une nouvelle qui ne se contente pas d'énumérer les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés comme des exemples d'une pratique nocive, et qui indique clairement que les États doivent prendre des mesures.
- Il est impératif que la cible appelle à la fin « des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés » et non au seul « mariage des enfants ». Les définitions des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés figurent sur la page 4. Certains États se sont opposés à l'utilisation du mot « précoce » car il englobe le mariage des enfants et aussi les situations où la majorité est atteinte avant l'âge de 18 ans. La formulation mentionnant les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés est la plus complète et décrit au mieux les diverses formes de mariage qui doivent être abordées- elle s'assure également que nous n'ignorons aucune fille. Le terme est une formulation négociée et acceptée qui a été utilisée dans tous les documents des Nations Unies, ce qui implique un consensus des États sur le fait qu'elle est la meilleure formulation. L'utilisation du seul terme « mariage des enfants » signifierait un retour en arrière. La terminologie des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés a notamment été utilisée dans les documents des Nations Unies suivants:
 - ▶ Les résolutions 69/156 et 68/148 de l'AGNU sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés.
 - ▶ La résolution 24/23 du Conseil des Droits de l'Homme sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés.
- ▶ Le rapport CDH/26/22 du Bureau du Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés.
- ▶ Les conclusions concertées de la 58ème session de la CCF.
- Développer des indicateurs exhaustifs qui pourront être incorporés dans de multiples objectifs et cibles afin d'assurer le progrès dans la gamme complète des mesures nécessaires pour lutter contre cette pratique, y compris la réduction de la pauvreté, l'autonomisation économique, l'éducation, les DSSR, la santé maternelle et infantile, la nutrition, etc.
 - ▶ Il existe déjà des mécanismes en place pour mesurer les progrès vers la réduction de la prévalence: les taux des femmes âgées de 20 à 24 ans qui ont été mariées avant l'âge de 15 ans et 18 ans sont actuellement mesurés lors d'enquêtes auprès des ménages (EDS, MICS, etc.). Ces enquêtes sont menées de manière régulière dans la plupart des pays en voie de développement.

4. Élaboration d'une stratégie de plaidoyer sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés dans le programme de développement pour l'après-2015

4.1 Qu'est-ce que le plaidoyer ?

Le plaidoyer est:

- Le processus visant à **influencer** les personnes qui ont le pouvoir d'effectuer un changement donné dans les politiques ou la pratique.
- Il **s'effectue à tous les niveaux** - depuis le niveau local jusqu'à l'international. Il est important qu'à chaque niveau les activités de plaidoyer soient menées de façon coordonnée et complémentaire par rapport aux autres niveaux.
- Il s'agit d'influencer les politiques **en s'appuyant sur votre expérience**, les voix des personnes sur le terrain et des données concrètes.
- **Choisir des approches** et **déployer des ressources** là où elles auront le plus d'impact.

Pourquoi une stratégie de plaidoyer est-elle nécessaire ?

Élaborer une stratégie de plaidoyer qui énonce un plan d'action contribuera à assurer que vous êtes aussi efficace et influent que possible. Avoir une stratégie aidera également à gérer les ressources, à garantir l'optimisation des opportunités qui ont été identifiées, et à travailler en collaboration là où cela est possible.

Planifier votre plaidoyer vous permettra de réfléchir à chaque étape du processus et d'évaluer ce qui est nécessaire pour atteindre votre objectif. Travailler en suivant ces étapes est essentiel pour comprendre qui vous devez influencer, quelles actions vous voulez que ces personnes réalisent et comment vous y prendre.

Les questions clés pour développer votre stratégie de plaidoyer

Bien qu'il existe un certain nombre de techniques de planification différentes, vous pouvez développer un premier plan en répondant à quelques questions simples:

- **Que souhaitez-vous changer ?**
- **Quel est le contexte dans lequel vous agissez ?**
- **Qui a le pouvoir d'effectuer le changement ?**
- **Que voulez-vous que ces personnes fassent ?**
- **Qui a de l'influence sur ceux qui ont le pouvoir ?**
- **Que pensent-ils ?**
- **Qui écoutent-ils ?**
- **Que devez-vous dire pour les convaincre de soutenir le changement que vous voulez ?**
- **Quelles sont les activités que vous pouvez entreprendre pour atteindre votre public cible ?**
- **Qui peut faire passer votre message ? Qui est le plus susceptible d'être entendu ?**



4.2 Définir votre objectif de plaidoyer

Que voulez-vous changer? Quelle est votre « demande » ?

La première étape dans la planification de plaidoyer consiste à être clair sur le changement de politique que vous voulez obtenir. Pour nous qui travaillons tous ensemble à mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés et à soutenir les filles déjà mariées, notre objectif commun de plaidoyer sur l'après-2015 est d'inclure l'élimination des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés comme cible dans le cadre de développement pour l'après-2015, sous l'objectif consacré à l'égalité des sexes.

Pour y parvenir, nous savons qu'il sera particulièrement important qu'un grand nombre de gouvernements, y compris ceux des pays où la prévalence de mariages d'enfants, mariages précoces et mariages forcés est forte, se prononce en faveur de la cible. Les gouvernements peuvent faire des déclarations publiques, appuyer l'adoption de la cible dans leur position officielle de négociation et défendre activement le fait qu'elle soit conservée dans les négociations, entre autres.

Par conséquent, au niveau national, vos objectifs de plaidoyer seront plus spécifiques. Ce sont vos «demandes» - ce que vous demandez à votre gouvernement de faire. Par exemple, si vous savez que votre gouvernement a écrit une note d'orientation sur l'après-2015 pour ses négociateurs, mais que ce document n'inclut pas les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, vous pouvez plaider en faveur de leur inclusion dans le document.

Que faire si votre gouvernement soutient l'adoption de la cible sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, mais ne s'est pas prononcé officiellement en faveur de celle-ci lors des négociations ? Vous pouvez leur demander de faire des déclarations publiques au cours des débats thématiques et dans leur discours sur l'après-2015, ou dans les forums régionaux ou internationaux tels que l'Union Africaine (UA), l'Association d'Asie du Sud pour la Coopération Régionale (SAARC), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), etc.

Si votre gouvernement soutient déjà officiellement la cible, vous pouvez l'encourager à devenir un champion et demander à d'autres gouvernements de la soutenir ou convaincre d'autres membres du bloc régional d'adopter une position commune.

En fait, vous pouvez avoir plus d'un objectif de plaidoyer !

4.3 Comprendre le contexte politique national

Quel est le contexte dans lequel vous agissez?

Afin d'identifier des objectifs de plaidoyer solides et de développer une stratégie de plaidoyer efficace sur l'après-2015, il est important de prendre en compte le contexte dans lequel vous travaillez. En adaptant votre plaidoyer conformément aux engagements, aux lois et aux politiques du gouvernement, votre position sera plus crédible et puissante.

Quelques questions à vous poser au sujet de votre contexte politique national:

- Votre gouvernement a-t-il publié un document sur ses priorités pour l'après-2015 ? Ce document fait-il référence aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés ? Met-il l'accent sur l'égalité des sexes ?
- Comment la politique sur l'après-2015 a-t-elle été développée? Qui a dirigé le processus? Qui y a participé ? La société civile a-t-elle été impliquée ?
- Quel est le taux de prévalence des mariages d'enfants, mariages précoces et mariages forcés ?
- Votre gouvernement a-t-il lancé une campagne nationale pour mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés ?
- Les responsables gouvernementaux se sont-ils prononcés sur l'importance d'agir face aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés ?
- Quelles lois et quelles politiques ont été adoptées pour aborder les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés ?
- Des lois et des politiques sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés ont-elles été mises en œuvre ?
- Le contexte politique - À quel point le gouvernement est-il légitime ou puissant ?
- Existe-t-il un média indépendant?
- Existe-t-il une société civile dynamique ?

Pour plus d'informations sur l'utilisation d'autres données nationales, se reporter à la section 4.7.

Contexte régional et contexte national:

- Votre pays prend-il part à la campagne de l'Union Africaine pour mettre fin au mariage des enfants ?
- Votre gouvernement soutient-il un plan d'action régional pour mettre fin au mariage des enfants ?
- Votre gouvernement a-t-il coparrainé la résolution du Conseil des Droits de l'Homme sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés en 2013 ou signé la Déclaration conjointe de 2014 sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés au Conseil des Droits de l'Homme ?
- Votre gouvernement a-t-il coparrainé la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés en 2013 ou 2014 ?
- Votre gouvernement a-t-il pris des engagements au Sommet de la Fille (Girl Summit), organisé par le gouvernement britannique et l'UNICEF en juillet 2014 ? A-t-il signé la charte qui en a résulté ?
- Votre pays a-t-il ratifié le protocole de Maputo ou la Charte africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant ?
- Un ministre de votre pays a-t-il signé l'engagement ministériel de l'Afrique orientale et australe (AOA) sur l'éducation sexuelle et l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive pour les adolescents et les jeunes ?
- Votre gouvernement participe-t-il de manière active aux groupes régionaux et est-il aisément influencé par les positions prises au sein de son groupe régional ?

4.4 Engagements des gouvernements

Voir le tableau ci-dessous.

Légende:

- ✓ = Oui
- ◆ = a signé la charte du Sommet International de la Fille
- ⊙ = a soutenu la cible auprès du GTO
- ✗ = n'a pas soutenu la cible auprès du GTO

Notes:

Charte du Sommet de la Fille - adoptée au Sommet de la Fille sur le mariage des enfants et l'excision, organisé par le gouvernement du Royaume-Uni et l'UNICEF en juillet 2014. La Charte appelle à l'inclusion des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés dans le cadre de développement pour l'après-2015

Résolution du Conseil des Droits de l'Homme, 2013 - a demandé l'élaboration d'un rapport sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés par le Bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, et un panel de discussion en juin 2014

Déclaration conjointe du Conseil des Droits de l'Homme, 2014 - a appelé à l'élaboration d'une résolution sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés en juin 2015

Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, 2014 - première résolution substantielle sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en novembre 2014

Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, 2013 - première résolution sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, a appelé à l'organisation d'un panel de discussion



Etat	Déclaration conjointe CDH, 2014	Résolution CDH, coparrainage 2013	Résolution AGNU, coparrainage 2013	Résolution AGNU, coparrainage 2014	Position sur l'après-2015	Engagements Sommet International de la Fille	Taux de prévalence, filles mariées avant l'âge de 18 ans, % (UNICEF)
Afghanistan			✓	✓	◆		40
Afrique du Sud	✓				⊙		6
Albanie	✓	✓	✓	✓			10
Algérie	✓	✓	✓	✓	⊙		2
Allemagne	✓	✓	✓	✓	◆ ⊙		N/A
Andorre	✓	✓	✓	✓			N/A
Angola	✓	✓			⊙		N/A
Antigua-et-Barbuda							N/A
Arabie Saoudite					✗		N/A
Argentine	✓	✓	✓	✓			N/A
Arménie	✓	✓	✓	✓			7
Australie	✓	✓	✓	✓	◆ ⊙		N/A
Autriche	✓	✓	✓	✓	◆ ⊙		N/A
Azerbaïdjan							12
Bahamas		✓					N/A
Bahreïn							N/A
Bangladesh					✗	✓	65
Barbade							N/A
Belau			✓	✓	⊙		N/A
Belgique	✓	✓	✓	✓			N/A
Bénin	✓	✓	✓	✓	⊙		32
Belize							26
Bhoutan							26
Biélorussie							3
Bolivie		✓	✓	✓			22
Bosnie-Herzégovine	✓	✓	✓	✓			4
Botswana	✓	✓	✓	✓	⊙		N/A
Brazil		✓	✓	✓	◆		36
Brunei Darussalam							N/A
Bulgarie	✓	✓	✓	✓	◆ ⊙		N/A
Burkina Faso	✓	✓	✓	✓	◆	✓	52
Burundi	✓	✓	✓	✓			20
Cambodge		✓	✓	✓			18
Cameroun	✓	✓	✓	✓			38
Canada	✓	✓	✓	✓	◆ ⊙	✓	N/A
Cap-Vert	✓	✓	✓	✓			18
Chili	✓	✓	✓	✓			N/A
Chine					⊙		N/A
Chypre	✓	✓	✓	✓	◆		N/A
Colombie	✓	✓	✓	✓			23
Comores	✓	✓	✓	✓			32
Congo	✓	✓	✓	✓	⊙		33
Corée du Nord							N/A
Corée du Sud	✓	✓	✓	✓			N/A
Costa Rica	✓	✓	✓	✓			21
Côte d'Ivoire	✓	✓	✓	✓			33
Croatie	✓	✓	✓	✓	⊙		N/A
Cuba		✓	✓	✓			40
Danemark	✓	✓	✓	✓	◆ ⊙		N/A
Djibouti	✓	✓	✓	✓			5
Dominique							N/A
Egypte	✓	✓	✓	✓	✗		17
Emirats Arabes Unis							N/A
Equateur		✓	✓	✓			22
Erythrée	✓	✓	✓	✓			41
Espagne	✓	✓	✓	✓	⊙		N/A
Estonie	✓	✓	✓	✓			N/A
Etats-Unis d'Amérique	✓	✓	✓	✓	⊙	✓	N/A
Ethiopie	✓	✓	✓	✓	◆ ⊙	✓	41
Fidji							N/A

Etat	Déclaration conjointe CDH, 2014	Résolution CDH, coparrainage 2013	Résolution AGNU, coparrainage 2013	Résolution AGNU, coparrainage 2014	Position sur l'après-2015	Engagements Sommet International de la Fille	Taux de prévalence, filles mariées avant l'âge de 18 ans, % (UNICEF)
Finlande	✓	✓	✓	✓			N/A
France	✓	✓	✓	✓	◆ ⊙		N/A
Gabon	✓						22
Gambie	✓						36
Géorgie	✓	✓	✓	✓			14
Ghana	✓	✓	✓	✓	◆ ⊙	✓	21
Grèce	✓	✓	✓	✓	◆		N/A
Grenade			✓	✓			N/A
Guatemala		✓	✓	✓			30
Guinée	✓	✓	✓	✓	◆		52
Guinée-Bissao	✓	✓	✓	✓	◆		22
Guinée Equatoriale	✓	✓	✓	✓			30
Guyane							23
Haiti	✓	✓	✓	✓			18
Honduras	✓	✓	✓	✓			34
Hongrie	✓	✓	✓	✓	◆		N/A
Iles Marshall							26
Ile Maurice	✓						N/A
Iles Salomon				✓			22
Inde					✕		47
Indonésie					⊙		17
Iran					✕		17
Iraq							24
Irlande	✓	✓	✓	✓	◆ ⊙		N/A
Islande	✓	✓	✓	✓			N/A
Israël	✓	✓	✓	✓	⊙		N/A
Italie	✓	✓	✓	✓	◆ ⊙		N/A
Jamaïque		✓	✓	✓			8
Japon	✓	✓	✓	✓	◆	✓	N/A
Jordanie		✓	✓	✓			8
Kazakhstan	✓		✓	✓	⊙		6
Kenya	✓	✓	✓	✓	◆ ⊙		26
Kirghizistan		✓	✓	✓			8
Kiribati			✓				20
Koweït							N/A
Laos							35
Lesotho	✓				⊙		19
Lettonie	✓	✓	✓	✓	◆		N/A
Liban		✓	✓	✓			6
Liberia	✓		✓	✓			38
Libye	✓						N/A
Liechtenstein	✓	✓	✓	✓			N/A
Lithuanie	✓	✓	✓	✓	◆		N/A
Luxembourg	✓	✓	✓	✓			N/A
Macédoine	✓	✓	✓	✓			7
Madagascar	✓	✓	✓	✓			41
Malawi	✓		✓		◆ ⊙		50
Malaysie							N/A
Maldives	✓	✓	✓	✓			4
Mali	✓	✓	✓	✓			55
Malte	✓	✓	✓	✓	◆ ⊙		N/A
Maroc	✓	✓	✓	✓	⊙		16
Mauritanie	✓						34
Mexique				✓			23
Micronésie							N/A
Moldavie	✓	✓	✓	✓			19
Monaco	✓	✓	✓	✓			N/A
Mongolie			✓	✓			5
Monténégro	✓	✓	✓	✓	⊙		5
Mozambique	✓	✓	✓	✓	⊙	✓	48
Myanmar							N/A
Namibie	✓	✓	✓	✓	⊙		9
Nauru					⊙		27
Népal		✓			◆	✓	41
Nicaragua		✓	✓	✓			41
Niger	✓					✓	76
Nigeria	✓				⊙		43

Etat	Déclaration conjointe CDH, 2014	Résolution CDH, coparrainage 2013	Résolution AGNU, coparrainage 2013	Résolution AGNU, coparrainage 2014	Position sur l'après-2015	Engagements Sommet International de la Fille	Taux de prévalence, filles mariées avant l'âge de 18 ans, % (UNICEF)
Norvège	✓	✓	✓	✓	◆ ○		N/A
Nouvelle Zélande	✓	✓	✓	✓			N/A
Oman							N/A
Ouganda	✓	✓	✓	✓	◆	✓	40
Ouzbékistan							7
Pakistan					○		21
Palestine		✓					21
Panama		✓	✓	✓			N/A
Papouasie Nouvelle Guinée			✓	✓	○		21
Paraguay	✓	✓	✓	✓			18
Pays-Bas	✓	✓	✓	✓	◆ ○	✓	N/A
Pérou	✓	✓	✓	✓			19
Philippines			✓	✓			14
Pologne	✓	✓	✓	✓	◆		N/A
Portugal	✓	✓	✓	✓	◆ ○		N/A
Qatar							N/A
République Centrafricaine	✓		✓	✓			68
République Démocratique du Congo	✓	✓					39
République Dominicaine			✓	✓			41
République Tchèque	✓	✓	✓	✓			N/A
Roumanie	✓	✓	✓	✓			N/A
Royaume-Uni	✓	✓	✓	✓	◆ ○	✓	N/A
Russie							N/A
Rwanda	✓	✓	✓	✓			8
Saint-Christophe-et-Niévès							N/A
Saint-Marin			✓	✓			N/A
Saint-Vincent-et-les Grenadines							N/A
Sainte-Lucie							8
Salvador		✓			×		25
Samoa occidentales				✓			N/A
Sao Tomé-et-Principe	✓		✓				34
Sénégal	✓	✓	✓	✓	◆		33
Serbie	✓		✓	✓			5
Seychelles	✓		✓	✓			N/A
Sierra Leone	✓	✓	✓	✓			44
Singapour	✓	✓	✓	✓			N/A
Slovaquie	✓	✓	✓	✓	◆		N/A
Slovénie	✓	✓	✓	✓	◆ ○		N/A
Somalie	✓	✓	✓	✓	◆		45
Soudan	✓				◆		33
Soudan du Sud	✓	✓	✓	✓			52
Sri Lanka							12
Suède	✓	✓	✓	✓	◆ ○	✓	N/A
Suisse	✓	✓	✓	✓	◆ ○	✓	N/A
Suriname				✓			19
Swaziland	✓				○		7
Syrie							13
Tajikistan		✓					12
Tanzanie	✓		✓	✓	○		37
Tchad	✓	✓	✓	✓			68
Thaïlande	✓	✓	✓	✓			22
Timor-Leste		✓	✓	✓			19
Togo	✓	✓	✓	✓			25
Tonga							6
Trinité-et-Tobago							8
Tunisie	✓	✓	✓	✓	○		2
Turkmenistan							N/A
Turquie	✓		✓	✓	○		14
Tuvalu							10
Ukraine	✓	✓	✓	✓			9
Uruguay	✓	✓	✓	✓			
Vanuatu							21
Vénézuela		✓	✓	✓			N/A
Vietnam							9
Yemen		✓			◆	✓	32
Zambie	✓	✓	✓	✓	◆ ○	✓	42
Zimbabwe	✓				○		31

4.5 Identifier et comprendre votre public-cible primaire

Qui a le pouvoir de mener les changements que vous souhaitez ?

Une fois identifiés vos objectifs de plaidoyer, la prochaine étape consiste à identifier les publics-cibles primaires de votre plaidoyer, c'est-à-dire, la ou les personnes ayant le pouvoir d'effectuer les changements de politiques que vous souhaitez obtenir.

En vous appuyant sur votre analyse du contexte politique national, identifiez celui ou ceux qui sont en charge de l'élaboration des politiques sur l'après-2015 dans votre pays. Par exemple, cette personne peut être: le chef d'une équipe au sein du ministère des Affaires étrangères, un ministre adjoint, l'ambassadeur du pays auprès de l'ONU ou le ministre des Affaires étrangères. Même si vous n'êtes pas en mesure de clarifier pleinement le processus de prise de décision et d'identifier celui ou celle qui prendra la décision finale, plus vous apprenez à ce sujet, mieux votre plaidoyer sera ciblé. Les questions ci-dessous vous aideront à déterminer qui prend la décision:

- Qui prend les décisions finales sur les positions sur l'après-2015 ? Il s'agit probablement de quelqu'un d'interne au ministère des Affaires étrangères. Est-ce le ministre des Affaires étrangères lui-même ou quelqu'un d'autre ?
- À quel point la mission permanente et l'ambassadeur à New York sont-ils impliqués ?
- Qui sont les négociateurs ? De quelle flexibilité disposent-ils pour influencer l'ordre du jour ou plaider en faveur de cibles individuelles sans suivre les indications des leurs supérieurs ?
- Quelles sont les personnes en charge de développer la politique ? Y a-t-il une délégation officielle de personnes chargées de la négociation ?
- Y a-t-il des envoyés d'autres ministères intervenant officiellement ?

Vous n'avez pas à répondre à toutes ces questions, mais elles vous serviront de guide pour identifier la ou les personnes ayant le pouvoir de prendre les décisions finales en ce qui concerne la position de votre gouvernement sur une éventuelle cible sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés.

Une fois que vous savez qui sont vos publics-cibles primaires, il est important de les comprendre afin

d'adapter au mieux vos stratégies et messages. Vous pouvez vous poser les questions suivantes pour développer les profils de vos publics-cibles primaires:

- **Quelle est leur position sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, ou sur le cadre de développement pour l'après-2015 ?**
 - ▶ Vos publics-cibles primaires auront probablement des notions ou des avis préconçus sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés dans votre pays. Quelle est leur opinion sur la question? Est-elle positive, négative ou neutre ? Que pensent-ils de l'agenda pour l'après-2015?
- **Qu'est-ce qui les motive ?**
 - ▶ A votre avis, qu'est-ce qui pousse vos publics-cibles primaires à l'action ? Ont-ils des centres d'intérêt qui sont liés aux mariages d'enfants, aux mariages précoces ou aux mariages forcés ? Se préoccupent-ils de la situation des filles ? Sont-ils sensibles aux arguments économiques ?
- **Que pensent-ils de votre organisation/ coalition ?**
 - ▶ Il est important de garder à l'esprit que votre public cible pourrait avoir des idées préconçues, positives ou négatives, sur votre organisation ou coalition.

Connaître les réponses à ces questions fondamentales vous aidera à élaborer une stratégie et des messages plus astucieux et efficaces.

4.6 Publics-cibles secondaires

Une fois que vous avez identifié celui ou ceux qui détiennent le pouvoir d'initier le changement, vous devez penser à vos publics-cibles secondaires, c'est à dire:

Qui peut exercer une influence sur votre public-cible primaire? Qui exerce une influence, formelle ou informelle, sur son opinion ? Qui votre public-cible primaire écoute-t-il ? A qui avez-vous accès ?

Les personnes qui prennent les décisions de politique étrangère d'un pays sont influencées par



un large éventail d'acteurs. Une fois que vous avez identifié votre public-cible primaire, il est important d'avoir clairement à l'esprit qui peut faire passer votre message ou amplifier votre demande au moyen de déclarations publiques.

En fonction de votre contexte national, le public-cible secondaire peut être:

- Les ministres de la santé, de l'éducation, du genre, du bien-être social ou de la justice qui ont le mandat d'aborder et/ou ont un intérêt pour la question des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés.
- Des personnalités éminentes qui défendent cette cause, telles que les premières dames ou des personnalités politiques reconnues.
- Les membres du parlement.
- Les experts techniques sur la question des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés, du genre, de la santé, de l'éducation, etc. au sein des ministères concernés.
- Des personnalités éminentes qui ont fait partie du **Groupe de Haut Niveau sur le Programme de Développement pour l'Après-2015**, établi par le Secrétaire général de l'ONU ou qui ont occupé d'autres postes de haut niveau.
- Des membres des comités consultatifs nationaux sur l'après-2015.
- Des dirigeants d'ONG actifs sur l'après-2015 qui ont la confiance du gouvernement.
- Des organismes nationaux de défense de l'enfance ou des droits de l'Homme.
- Des fonctionnaires du gouvernement.
- Les bureaux des Nations Unies dans votre pays et d'autres partenaires de développement tels les gouvernements donateurs.

Nous vous invitons à regarder le modèle du schéma d'influence (page 23) pour voir comment peut être représentée la relation entre publics principaux et publics secondaires.

4.7 Élaborer vos messages de plaidoyer

Que devez-vous dire pour convaincre vos publics-cibles de soutenir le changement que vous souhaitez obtenir ?

L'essentiel du travail de plaidoyer est de faire passer des messages puissants, clairs et cohérents. Les messages forts et marquants influencent et mobilisent les décideurs vers un soutien de vos objectifs de plaidoyer. Afin d'avoir le plus grand impact possible, vous devez avoir un message simple et clair, inclure des données valides, et expliquer à votre public-cible ce que vous attendez de lui.

Nous mettons à votre disposition un cadre de communication (page 18) que vous pouvez adapter à votre contexte national.

Quand vous élaborer vos messages il faut garder à l'esprit les choses suivantes:

- Commencez par un énoncé clair, simple et convaincant de votre message principal – assurez-vous d'y inclure l'action que vous souhaitez voir entreprise, ou votre « demande » principale.
- Renforcez votre message principal avec des messages d'appui et des arguments qui parleront à votre public-cible.
- Incluez des données ou des arguments démontrant la véracité de vos messages.
- N'oubliez pas d'inclure des informations spécifiques à votre pays dans vos messages d'appui et vos demandes.

Lorsque vous faites passer vos messages, vous devez les adapter au public-cible spécifique que vous essayez de convaincre. Référez-vous au profil du public-cible que vous avez créé auparavant: comment impacte-t-il vos propos et la façon dont vous adapterez votre message ?

Dans la section des ressources, vous trouverez des messages adaptés aux différents publics-cibles, tels que des publics plus intéressés par l'éducation, par exemple.

Cadre de communication à propos des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés dans le programme pour l'après-2015

Ce cadre de communication est fondé sur des messages et des travaux de recherches de membres de *Filles, Pas Épouses*.

Message principal:

Si nous voulons construire un avenir plus sain, plus sûr et plus prospère pour tous dans le pays X et partout dans le monde, nous devons faire en sorte que le nouveau cadre de développement aborde la question des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés.

Le pays X doit soutenir l'adoption d'une cible sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés dans le programme de développement pour l'après-2015.

Message: Le message que votre public cible doit retenir et auquel il doit réagir

Argument: Raisonnement qui appuie votre message principal

Éléments de preuve: Données qui renforcent votre message

Messages d'appui:

Aucune fille ne doit être laissée pour compte. Quand les filles seront en mesure d'éviter les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés et de réaliser leur potentiel, alors tout le monde pourra prospérer: les filles, leur famille, leur communauté et notre pays

Arguments:

- Les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés minent les efforts que nous avons déployés pour améliorer la santé, l'éducation et réduire la pauvreté, des efforts qui sont pourtant nécessaires à la construction d'un avenir durable et prospère.
- Si nous mettons fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés, moins de filles mourront en couches, plus d'enfants survivront, plus de filles iront à l'école et nous serons sur la voie d'un avenir plus équitable et prospère.

Éléments de preuve:

- Les filles qui se marient pendant leur enfance ne bénéficient pas de l'accès à l'éducation ni des débouchés économiques qui leur permettraient, à elles et à leur famille, de sortir de la pauvreté.
- Les filles-épouses ont souvent des enfants très tôt, alors que leur corps est encore en développement. Les conséquences peuvent être dangereuses:
 - ▶ Les complications pendant la grossesse et l'accouchement sont parmi les causes principales du décès chez les filles âgées de 15 à 19 dans les pays à revenus faibles et intermédiaires; 90% des grossesses chez les adolescentes surviennent dans le cadre du mariage.



- ▶ Si les filles survivent à l'accouchement, elles sont exposées à un risque plus grand de complications après la grossesse: 65% des cas de fistules obstétricales se produisent chez les filles de moins de 18 ans.
- Les enfants des filles-épouses sont aussi affectés:
 - ▶ Le taux de décès chez les nouveau-nés dans leurs premières semaines est 50% plus élevé chez ceux qui sont nés de mères de moins de 20 ans que chez ceux dont les mères ont la vingtaine.
- Les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés ont des implications importantes pour l'économie d'un pays:
 - ▶ Une étude réalisée par l'UNICEF au Népal a constaté que le coût économique de la seule perte de scolarité due au mariage des enfants a été de 3,87% du PIB.

Si nous n'agissons pas contre les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, nous n'atteindrons pas nos objectifs de développement

Argument:

- Sans une volonté nationale ferme de mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés, les objectifs proposés dans le nouveau cadre de développement - sur la pauvreté, la nutrition, la santé, l'éducation, l'égalité des sexes, la croissance économique et la réduction des inégalités - ne seront pas atteints.

Éléments de preuve:

- Dans le pays X, nous avons fait des progrès significatifs vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement [mettez l'accent sur des objectifs pour lesquels votre pays a fait des progrès].
- Toutefois, ces progrès ont été entravés par les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, qui sapent la réalisation de six des Objectifs du Millénaire pour le Développement actuels. La fin des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés sera essentielle pour la réalisation de sept des nouveaux objectifs proposés.

Mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés est fondamental pour réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles

Argument:

- Les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés sont une violation des droits de l'Homme qui prive les filles et les femmes de leurs droits à la santé, à l'éducation, à l'égalité, à la non-discrimination, et celui de vivre libre de violence et d'exploitation.

Éléments de preuve:

- Les filles-épouses ont rarement leur mot à dire sur si, quand et avec qui elle se marie.
- Une fille qui se marie avant 18 ans est plus susceptible de subir des violences physiques, sexuelles et psychologiques au cours de sa vie.
- Les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés ne se limitent pas à une cérémonie: ils désavantagent les filles pour le reste de leurs vies. Ils sont symptomatiques des normes sociales qui accordent peu de valeur aux filles.

Moins de paroles, plus d'action: soutenez la cible visant à mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés

Argument:

- Il est temps de dépasser le stade des simples déclarations. Reconnaître le fait que les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés constituent un problème n'est pas suffisant. En revanche, soutenir la cible visant à y mettre fin est une façon concrète de démontrer votre engagement à faire des progrès réels sur cette question dans *le pays X*.

Éléments de preuve:

- Nous félicitons le gouvernement pour avoir coparrainé la première résolution substantielle de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés en novembre 2014. Soutenir la cible visant à mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés dans le programme pour l'après-2015 est une occasion de démontrer la continuité de votre engagement. [Visitez <http://bit.ly/14XWKvQ> pour voir si votre pays a coparrainé la résolution]
- Nous vous félicitons pour [le cas échéant, inclure d'autres exemples montrant comment le gouvernement a témoigné de sa volonté à aborder le problème des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés]
- Les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés sont un problème dans le pays X et c'est un problème qui doit être abordé:
 - ▶ Inclure les données sur les taux de mariage des enfants dans votre pays. Vous pouvez les trouver ici, page 84: http://www.unicef.org/publications/files/SOWC_2015_Summary_and_Tables.pdf

Les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés sont des problèmes d'envergure mondiale qui nécessitent une action à l'échelle mondiale

Argument:

- Notre action face aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés doit correspondre à l'ampleur du problème qu'ils posent. Soutenir l'adoption d'une cible visant à y mettre fin dans le programme de développement pour l'après-2015 aidera à attirer l'attention, les financements et les programmes nécessaires pour aborder cette question fondamentale à l'échelle mondiale.

Éléments de preuve:

- On estime que **15 millions de filles** sont mariées chaque année avant l'âge de 18 ans.
- Plus de 700 millions de femmes aujourd'hui en vie ont été mariées étant enfant - l'équivalent de 10% de la population mondiale.
- Dans les pays en voie de développement, **1 fille sur 3** se marie avant l'âge de 18 ans et **1 fille sur 9** se marie avant l'âge de 15 ans, certaines ayant seulement huit ou neuf ans.
- Les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés ne sont pas seulement un problème dans le pays X. Ils existent dans tous les pays, les cultures, les religions et les ethnies. En Asie du Sud, 46% des filles de moins de 18 sont mariées; 40% en Afrique subsaharienne; 29% en Amérique latine et dans les Caraïbes; 18% au Moyen-Orient et Afrique du Nord; 16% en Asie de l'Est et dans le Pacifique. Les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés ont aussi lieu dans certaines communautés d'Europe et d'Amérique du Nord.



CONVAINCRE EN UTILISANT LES DONNÉES SPÉCIFIQUES À VOTRE PAYS

Lors de l'élaboration de votre propre cadre de communication, pensez à la façon dont vous pouvez utiliser les informations sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés dans votre pays afin d'avancer la véracité de vos déclarations et de rendre vos messages clés plus pertinents pour les décideurs de votre pays.

Vous pouvez trouver des informations spécifiques sur votre pays dans les tableaux de données du rapport de l'UNICEF sur la Situation des Enfants dans le Monde disponible sur:
http://www.unicef.org/publications/files/SOWC_2015_Summary_and_Tables.pdf

Les données spécifiques que vous pouvez utiliser comprennent:

Le **taux de prévalence du mariage des enfants** se trouve à la page 84 du rapport. C'est le 'pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui se sont mariées ou sont entrées en union pour la première fois avant l'âge de 15 ans et le pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui se sont mariées ou sont entrées en union pour la première fois avant l'âge de 18 ans'

Le **taux de scolarisation des filles dans le secondaire** se trouve page 60. Si ce taux est faible dans votre pays, soulignez que mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés est nécessaire pour y remédier.

Le **taux de mortalité maternelle** se trouve page 78. Si ce taux est élevé dans votre pays, utilisez cette statistique pour convaincre votre public-cible qu'il est nécessaire de mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés pour améliorer la santé maternelle.

Le **taux de mortalité infantile** se trouve page 36, le poids faible à la naissance et le taux de retard de croissance se trouvent page 42. Quand une fille devient mère à un jeune âge, ses enfants sont plus susceptibles de mourir en bas âge et de souffrir de retard de développement et des handicaps à long terme. Utilisez ces statistiques pour mettre en lumière l'impact que pourrait avoir l'élimination des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés sur un large éventail de thématiques liées au développement.

Comme nous l'avons déjà mentionné page 8, la formulation "les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés" est la formulation la plus complète et nous vous encourageons à l'utiliser lorsque vous parlez de la cible. Toutefois, compte tenu de sa longueur, vous pouvez la raccourcir et utiliser "les mariages d'enfants, précoces et forcés" à la place dans certains documents.

4.8 Identifier les opportunités et activités pour faire passer vos messages

Quelles activités pouvez-vous entreprendre pour atteindre votre public-cible ?

Une fois que vous avez établi qui est votre public-cible et que vous avez développé vos messages de plaidoyer, la prochaine étape consiste à identifier les opportunités de plaidoyer et d'évaluer les points forts et les points faibles de chacune des activités que vous envisagez. Au moment de choisir votre activité de plaidoyer, vous devez également prendre en compte la façon dont vos activités médiatiques et de communications s'aligneront sur vos activités de plaidoyer - le développement d'un plan média et communication est abordée dans la section sept.

Lorsque vous envisagez de saisir une opportunité de plaidoyer, vous devez prendre en considération:

- La pertinence de l'opportunité vis-à-vis du cadre de développement pour l'après-2015
- Votre capacité à influencer les décideurs
- La possibilité d'établir des relations avec les décideurs et influenceurs

Quelques suggestions d'activités de plaidoyer:

- Écrivez une lettre ou un e-mail à votre chef d'État et au ministre des Affaires étrangères pour les encourager à s'exprimer sur l'importance d'une cible sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés dans le cadre de développement pour l'après-2015 lors de l'Assemblée générale des Nations Unies ou d'autres événements.
- Écrivez une lettre ou un e-mail pour encourager l'ambassadeur de votre pays à New York à mettre en avant les progrès réalisés, à défendre l'adoption d'une cible sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, et à encourager la prise en compte de cette question dans le cadre de développement pour l'après-2015.
- Si votre gouvernement a signé la Charte du Sommet de la Fille, vous pouvez lui rappeler qu'il a déjà soutenu l'inclusion des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés dans le cadre de développement pour l'après-2015.
- Tenir une réunion/ un panel/ une discussion avec les jeunes et d'autres organisations sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés dans le cadre de développement pour l'après-2015 et y inviter les décideurs.

- Créez une note d'information - utilisez les messages et les informations spécifiques à votre pays pour exhorter les décideurs à soutenir la cible sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés.

Identifier vos messagers: Qui peut faire passer vos messages? Qui est le plus susceptible d'être écouté?

Parfois vous avez une bonne relation et un accès direct à votre public-cible. Cependant, souvent il arrive que vous ne soyez pas en mesure de le contacter ou alors vous n'êtes pas le messenger qui lui inspire le plus confiance. Sur la base de l'évaluation de ce que vous savez de votre public-cible primaire, il peut être préférable qu'une autre personne délivre vos messages.

Un messenger est une personne disposant d'un certain niveau d'influence qui est la mieux placée pour transmettre votre message à votre public-cible. Cela pourrait être vous! Cependant, il est important de s'assurer que la bonne personne transmette votre message, car différents messagers peuvent avoir des impacts différents.

Jetez un coup d'œil à la liste des cibles secondaires que vous avez identifiées auparavant – ils seront probablement quelques-uns de vos meilleurs messagers.

Voici quelques facteurs à considérer lors du choix de votre messenger: les connaissances du messenger sur la question, sa crédibilité, et son niveau d'influence. Vous devez également vous assurer que vous choisissiez le messenger approprié pour chacun des différents messages (par exemple, en demandant au ministre de la Santé de parler au ministre des Affaires étrangères sur la manière dont la cible peut aider votre pays à obtenir de meilleurs résultats en matière de santé maternelle, infantile et des nouveau-nés).



4.9 Graphique: schéma d'influence



4.10 Élaborer votre plan de plaidoyer

Pour commencer votre plaidoyer, il est important d'exposer toutes les étapes que vous allez suivre. Ceci est particulièrement important si vous travaillez en collaboration avec d'autres personnes ou organisations. Le tableau ci-dessous peut vous aider à organiser votre travail.²

Objectif mondial: Une cible visant à mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés dans le cadre de développement de l'après-2015

Objectif de plaidoyer spécifique dans mon pays:

Étapes	Activités	Echéance	Qui est responsable?	Ressources
Définir votre objectif de plaidoyer				
Comprendre le contexte politique national				
Identifier le public-cible et les personnes capables de l'influencer				
Élaborer vos messages				
Identifier les opportunités et activités				
Identifier les messagers				
Concevoir le plan média et de communication				

2. Le tableau et les documents de travail peuvent être téléchargés dans la section des ressources.

4.11 Document de travail 1: Élaborer une stratégie de plaidoyer étape par étape

Définir votre objectif de plaidoyer

Que voulez-vous changer ? Quelle est votre « demande » ?

Comprendre le contexte politique national

Quel est le contexte dans lequel vous agissez ?

Identifier et comprendre votre public-cible principal

Qui a le pouvoir de mener les changements que vous souhaitez obtenir ?

Identifier les publics-cibles secondaires

Qui peut exercer une influence sur votre public-cible principal ? Qui peut influencer, de manière formelle ou informelle, leurs façons de penser ? Qui écoutent-ils ? Qui pouvez-vous contacter ?

Élaborer vos messages de plaidoyer

Que devez-vous dire pour convaincre vos publics-cibles de soutenir le changement que vous souhaitez obtenir ?

Identifier les opportunités et activités pour faire passer vos messages

Quelles activités pouvez-vous entreprendre pour atteindre votre public-cible ?

Identifier les messagers

Qui peut délivrer vos messages ? Qui est le plus susceptible d'être écouté ?

5. Travailler en partenariat



Travailler en partenariat avec des organisations de la société civile ayant les mêmes idées et avec d'autres partenaires peut aider à renforcer l'efficacité de votre plaidoyer sur l'après-2015. Il peut aussi apporter de nombreux avantages, y compris améliorer votre crédibilité et partager des ressources. Encourager plusieurs organisations à s'exprimer d'une seule voix est un outil de plaidoyer puissant pour atteindre un public plus large et plus varié.

Comment travailler en partenariat ?

- Identifier les organisations qui travaillent sur la fin des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés. *Filles, Pas Epouses* peut vous mettre en contact avec des membres et des partenaires dans votre pays.
 - Vous pouvez également envisager de collaborer avec d'autres coalitions de la société civile travaillant sur l'après-2015 (voir la section des ressources). Rejoindre ces mouvements vous permettra de vous tenir informés de l'évolution du processus et pourrait conduire à établir des connexions avec les décideurs. Cela contribuera également à assurer que l'appel pour la fin des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés se fasse à partir de plusieurs plateformes.
 - Se rencontrer en personne: envisagez d'organiser une journée pour élaborer une stratégie de plaidoyer commune et organiser des réunions ou des conférences téléphoniques régulières pour faire le point sur ce travail.
 - Pour une collaboration en personne ou virtuelle, voici quelques outils qui pourraient vous aider:
 - ▶ Groupes Google - créer un groupe Google vous permet de partager les informations et les progrès avec vos partenaires. <http://groups.google.com>
 - ▶ Google Docs - partager les documents et les feuilles de calculs permet aux partenaires de contribuer et collaborer à distance et en temps réel. <https://docs.google.com>
 - ▶ Skype est un moyen gratuit et efficace de communiquer. Toutefois, quand il s'agit de grands groupes, une conférence téléphonique ou une réunion en personne pourra être préférée. <http://skype.com>
- Développer des messages communs:
 - ▶ Les messages communs doivent être clairs et cohérents. Il est important de parler d'une seule voix et sans messages contradictoires. Produire une note d'informations commune contenant vos demandes et arguments communs est un moyen efficace de s'assurer que les mêmes messages sont utilisés dans différentes organisations.
 - Activités de plaidoyer conjointes:
 - ▶ Des lettres ou des déclarations conjointes sont un moyen efficace de démontrer un large soutien de la société civile envers la cible.
 - ▶ Lobbying conjoint - Un petit groupe d'organisations participant à une réunion de lobbying peut être très efficace. Cependant, faites attention à ce que le groupe ne soit pas trop grand.

6. Qu'est-ce que le lobbying et comment faire du lobbying?

Le lobbying est une activité clé dans la plupart des stratégies de plaidoyer. Le lobbying est l'interaction directe avec les décideurs afin de les informer et de les sensibiliser à votre cause. Alors que le plaidoyer est un terme beaucoup plus large et englobe un large éventail d'activités, le lobbying consiste à établir une connexion directe avec les décideurs et à entretenir cette relation dans l'objectif de leur faire prendre les actions qui, selon vous, doivent être prises.

Maintenez une communication régulière - afin de développer une relation mutuellement bénéfique et de confiance avec le décideur, il est important de rester en contact et de le mettre à jour. Durant ce processus, vous pouvez également amener ces décideurs à devenir des 'champions' de votre cause qui ne passeront pas seulement à l'action mais chercheront à faire avancer la question du mariage des enfants, du mariage précoce et du mariage forcé.

Identifiez, dans votre liste de publics-cibles, les décideurs sur lesquels vous voulez faire du lobbying. Exemples de décideurs sur qui faire du lobbying.

- Bureau du chef d'État
- Ministre des Affaires étrangères
- Membres du parlement
- Les responsables locaux/les dirigeants communautaires
- Les dirigeants religieux/traditionnels

Préparation et participation à une réunion

- Assurez-vous que vous parlez à la bonne cible, en mesure d'influencer les positions des négociations sur l'après-2015.
- Obtenez préalablement des informations sur l'engagement de cette personne dans le processus sur l'après-2015 - était-elle dans le GTO, a-t-elle été impliquée dans les consultations nationales?
- Préparez-vous en avance de la réunion pour être au clair sur le message et les « demandes » que vous souhaitez transmettre au décideur.

Votre réunion vous donnera un créneau pour convaincre le décideur de soutenir la cible visant à mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés, d'où la nécessité que votre message soit convaincant.

- Présentez-vous ainsi que vos partenaires et définissez le but de la réunion.
- Partagez des histoires de votre travail sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, les défis auxquels les filles font face mais aussi des histoires positives de filles qui s'en sont sorties.
- Adaptez vos messages au public et à ce qui le préoccupe.
- Préparez une note contenant des messages clés, et/ou faites des photocopies des ressources de *Filles, Pas Epouses*. Les documents écrits sont de bons rappels et peuvent être transmis à d'autres membres du personnel. Soyez concis !
- Prenez des notes de la réunion, vous pourrez les partager avec les partenaires. Un e-mail ou une lettre de suivi aideront également à maintenir la relation.

Conseils pour engager les décideurs qui vous soutiennent

- Remerciez-les de leur soutien et leur travail sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés et motivez-les à prioriser cette question.
- Demandez leur avis sur d'autres influenceurs que vous pourriez cibler.
- Encouragez-les à se prononcer en faveur de la cible sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés. dans les prochaines réunions/ les prochains événements/ les prochaines conversations avec d'autres fonctionnaires.
- Maintenez une communication régulière - afin de développer une relation mutuellement bénéfique et de confiance avec le décideur, il est important de rester en contact et de le mettre à jour.



Conseils pour engager les décideurs mixtes/ neutres

- Si vous savez qu'un décideur travaille dans un certain secteur, ou est particulièrement passionné par un sujet, servez-vous de ces connexions si elles sont pertinentes.
- Soyez clair sur la «demande» - ce que vous voulez qu'ils fassent pour soutenir la cible sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés.
- Offrez des données solides pour appuyer vos demandes.
- Vous pouvez les inviter à visiter un projet sur le terrain pour en savoir plus sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés et rencontrer des filles directement touchées par ces pratiques, ou organiser une réunion avec d'autres parties prenantes.

6.1 Registre de lobbying

Avoir un registre de lobbying est un moyen utile d'enregistrer les détails de qui vous avez rencontré, les conclusions de la réunion et les prochaines étapes à suivre. Le registre peut être partagé avec vos partenaires afin que chacun soit tenu au courant des dernières conversations avec les décideurs.

Document de travail 2: Registre de lobbying

Nom du décideur et poste	Coordonnées	Réunion (date, lieu)	Personnes ayant participé à la réunion	Sujets traités	Actions à réaliser

7. Médias et communication

Votre plaidoyer sur l'après-2015 sera plus efficace s'il est soutenu par une stratégie médiatique bien pensée. Une stratégie médiatique intelligente fait parvenir vos messages à votre public-cible ainsi qu'à ceux qui sont en mesure de les influencer. Les médias sont aussi une plate-forme essentielle pour obliger votre gouvernement à rendre des comptes sur les progrès faits dans votre pays.

Les relations avec les médias sont liées à l'idée de partenariat: il s'agit de travailler en collaboration avec les journalistes pour les aider à raconter des histoires intéressantes à leur audience. Des relations efficaces avec les journalistes se construisent sur la base de la confiance et de la compréhension mutuelle des besoins des uns et des autres.

Il est à la fois important d'être clair avec les médias sur la nécessité de raconter les histoires d'une manière qui protège et autonomise tous ceux avec qui vous travaillez, mais également de leur montrer que vous comprenez leur nécessité de développer des histoires qui parlent à leur public et comment vous pouvez les aider à les trouver.

Lorsque vous développez votre stratégie médiatique sur l'après-2015, n'oubliez pas que l'histoire est centrée sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés et le progrès de votre pays – et non sur le processus pour l'après-2015 lui-même. Après tout, ce sont les histoires personnelles qui intéressent les journalistes – pas les processus multilatéraux.

Rappelez-vous que proposer des idées et des histoires aux médias vous donne l'occasion d'insister sur vos demandes clés auprès de votre public-cible: soutenir l'adoption d'une cible visant à mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés dans l'agenda de développement pour l'après-2015.

Comment atteindre votre public?

Dans la section 4.5. de ce kit d'outils, nous avons abordé l'identification de vos publics-cibles primaires et secondaires. Pour que vos messages clés atteignent vos publics-cibles à travers les médias, il vous faudra examiner les questions suivantes:

- Que lisent, regardent ou écoutent vos publics-cibles ? Quels médias pouvez-vous utiliser pour les atteindre ?
- Quel est le public des médias que vous souhaitez cibler ? Que sont leurs connaissances et leurs intérêts ? Que souhaitez-vous que ce public comprenne et retienne ?
- Quelle histoire intéressante vous permettra d'amplifier vos demandes et messages clés ?

Communiquer à des fins de plaidoyer: Conseils pour atteindre vos publics-cibles

Informé et influencer

Briefings privés avec des journalistes influents

Tout d'abord, ne partez pas du principe qu'un journaliste connaît le programme de développement pour l'après-2015. Il est probable qu'il n'en ait jamais entendu parler, et son public est encore moins susceptible d'être au courant.

Organisez une réunion informelle avec un journaliste pour l'informer de la situation des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés dans votre pays, de l'importance du processus pour l'après-2015, et expliquez leur pourquoi il est nécessaire que le prochain programme de développement contienne une cible sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés.

Notes d'information pour les médias

Préparez une brève note d'information (maximum deux pages) pour les médias qui explique: pourquoi mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés est fondamental pour le développement de votre pays, en quoi l'après-2015 est une opportunité à saisir, et pourquoi et comment le gouvernement devrait soutenir l'adoption de la cible dans ce programme.

Les journalistes ont des délais serrés: plus ils ont d'informations à portée de main, plus ils sont susceptibles de les utiliser. Mais restez concis !



Communiqués de presse

Les journalistes reçoivent plusieurs communiqués de presse par jour, parfois des centaines. Pour que le vôtre se démarque, il doit être d'actualité, concis et informatif. Assurez-vous que votre titre attire l'œil, incorporez des citations intéressantes à la première personne, et évitez le jargon. Il en revient à vous d'attirer l'attention des journalistes par le titre et le premier paragraphe de votre communiqué – sans cela, ils ne continueront pas à lire.

Assurez-vous que vos communiqués de presse répondent toujours aux questions suivantes :

- ▶ Qui? Qui est impliqué ?
- ▶ Quoi ? Quelle est l'histoire ? Quelle est la nouveauté ?
- ▶ Pourquoi ? Pourquoi est-ce important ?
- ▶ Quand ? Insistez sur le caractère opportun de votre histoire
- ▶ Où ?
- ▶ Comment ?

Limitez le nombre de communiqués de presse que vous envoyez – il ne faudrait pas que les journalistes pensent que votre organisation les spamme et qu'ils suppriment vos communiqués sans les ouvrir.

Articles et blogs d'opinion

Les articles d'opinion ou «éditos» offrent la possibilité d'ajouter une voix personnelle à vos messages.

Si vous réussissez à publier un éditto, assurez-vous de le partager avec vos partenaires et influenceurs, y compris en ligne. Les éditos ne sont efficaces que quand ils sont lus !

Lettres ouvertes

Une lettre ouverte, signée par plusieurs organisations de la société civile, témoigne de la crédibilité et du soutien de votre plaidoyer. Les lettres ouvertes peuvent être publiées dans les médias locaux et nationaux et peuvent être un bon moyen pour vous de créer une « actualité-accroche » - une lettre commune, signée par un certain nombre de groupes crédibles, peut être une histoire en soi. Les lettres doivent être courtes, ainsi que le nombre de messages que vous incluez, et assurez-vous de la clarté de votre demande.

Médias sociaux

Au moyen d'un tweet ou d'un commentaire, les réseaux sociaux vous permettent de rentrer directement en contact avec des journalistes et des médias d'influence qui ont de plus en plus recours

aux réseaux sociaux pour trouver des histoires intéressantes et d'actualité.

BBC Afrique et Al Jazeera, par exemple, demandent régulièrement aux personnes qui les suivent quels événements couvrir. Il est possible qu'un journaliste découvre votre organisation et son travail grâce à un tweet ou un message en ligne intéressant.

Faites néanmoins attention à ne pas être trop informel ! Même en ligne, il faut rester concis, d'actualités et informatif.

Soyez pertinent. Soyez opportun.

Identifiez des accroches ou créez vous-même l'actualité !

Les journalistes peuvent penser que lorsqu'ils ont consacré un article aux mariages d'enfants, précoces et forcés, ils ont couvert le sujet une fois pour toute. A vous de maintenir l'intérêt des journalistes en reliant cette thématique à des affaires ou des événements qui font l'actualité, et en leur offrant votre expertise sur la question.

Par exemple, s'il y a une journée nationale ou un festival dans votre pays (par ex. la Journée de l'Enfant Africain), contactez les journalistes et partagez vos messages clés, en leur expliquant le lien entre les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés avec tel ou tel événement.

Vous pouvez vous-même créer votre propre actualité en utilisant un événement public, la visite d'une personnalité politique ou célèbre, le lancement d'un nouveau projet ou encore les résultats d'un projet en cours, comme une accroche médiatique.

Envisagez une nouvelle perspective ou un angle peu habituel

Quelle information sur les mariages d'enfants, les mariages précoces ou les mariages forcés dans votre région pourrait surprendre les lecteurs ? Connaissez-vous une ou plusieurs personnes dont l'histoire illustre pourquoi il est nécessaire d'agir contre les mariages d'enfants, les mariages précoces ou les mariages forcés, quelles mesures mettre en œuvre, et les bénéfices dont pourrait en tirer le pays ? Envisagez également de mettre en avant des résultats ou des changements de politiques récents s'ils présentent un intérêt médiatique.

Donner vie à votre histoire

Visites sur le terrain

Invitez un journaliste à se rendre sur le terrain pour voir le travail que vous faites pour réduire les

mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés et autonomiser les filles. Cela leur permettra de mieux comprendre les enjeux de ce problème et de l'aborder au travers du vécu des filles et des personnes avec qui vous travaillez.

Photos et vidéos

Aider les journalistes à enrichir leurs articles avec des photos, vidéos, infographies ou d'autres matériaux. Cela aide leurs audiences à comprendre le problème à un niveau personnel, et augmente les chances des journalistes de convaincre le rédacteur en chef de publier leur article.

Offrez des photos qui aident à expliquer pourquoi il est important de mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés, et comment on peut y parvenir. Les journalistes veulent les photos de personnes avec qui vous travaillez – en particulier des filles – et non des photos de conférences.

Etudes de cas

Fournissez de brèves études de cas qui comprennent des témoignages à la première personne et démontrent l'impact du mariage des enfants.

Soyez prêt

Avant une interview ou d'autres passages dans les médias, posez-vous ces questions:

- ▶ Qui est le public de ce média ? Quelles sont leurs connaissances sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés ? Quels sont ses intérêts ?
- ▶ Que voulez-vous que le public comprenne ?
- ▶ De quoi voulez-vous que le public se souvienne ?
- ▶ Quelles actions voulez-vous que le public entreprenne ?

Utilisez ces questions pour identifier et développer les messages clés de votre interview et, surtout, n'ayez pas peur de les répéter ! Ce kit d'outils comprend un cadre de communication (section 7) que vous pouvez utiliser pour préparer vos interviews ou vos passages dans les médias.

Formez et informez votre porte-parole

Formez et préparez des porte-paroles au sein de votre organisation. Ceux-ci pourront parler aux médias de façon convaincante des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés, leur impact et pourquoi votre gouvernement doit soutenir la cible visant à y mettre fin dans le programme pour l'après-2015.

Anticipez les questions difficiles

Les journalistes ne sont pas là pour vous duper ou vous décevoir, mais ils voudront explorer toutes les facettes du débat. Développez des messages et des arguments qui vous aideront à répondre aux questions difficiles que vous prévoyez.

Construisez un mouvement

En fin de compte, les gouvernements sont responsables auprès de leurs citoyens. Si vous arrivez à mobiliser un large public sur une de vos demandes clé, cela pourra vous aider à faire pression sur votre gouvernement pour qu'il agisse. Quelques exemples de mobilisation du public:

Les médias sociaux

En plus d'influencer les journalistes, les réseaux sociaux peuvent être de puissants outils pour amplifier vos messages et mobiliser des individus en faveur de votre cause.

Choisissez bien votre réseau social ; ne créez pas un compte sur Facebook ou Twitter au hasard. Posez-vous les questions suivantes: où se trouvent vos supporters en ligne ? Sur quel réseau vous aideront-ils à influencer vos publics-cibles ?

Soyez social ! Entrez en contact avec d'autres organisations, militants et champions sur les réseaux sociaux. Sur Twitter, utilisez les mots dièse liés à votre cause (par exemple, #mariageprécoce, #éducation ou #endchildmarriage) pour prendre part aux conversations en ligne. Plus de gens parleront des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés, plus vos messages seront visibles.

Tenez vos hommes politiques pour responsables. De plus en plus de dirigeants et d'hommes et femmes politiques rejoignent les réseaux sociaux ; c'est l'occasion d'encourager vos supporters de leur demander publiquement de rendre des comptes et d'agir contre le mariage des enfants, les mariages précoces et les mariages forcés.

Pétitions

Les pétitions peuvent être efficaces, à condition qu'elles se concentrent sur une demande clé et qu'elles expliquent clairement ce qui est attendu de celui ou celle ciblé(e) par la pétition.

Attention cependant: utilisez-les avec modération! Vous n'aurez qu'une seule occasion pour développer une pétition sur l'après-2015. Si vous choisissez de développer une pétition, faites-le avec des partenaires pour vous assurer du plus grand nombre de signatures possible.



EXEMPLES DE MESSAGES POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Sur Facebook:

“ Chaque année, 15 millions de filles sont mariées avant leurs 18 ans. Le mariage met fin à leur éducation, met leur santé en danger, et les prive des opportunités dont elles ont besoin pour prospérer.

Tant que le mariage des enfants continuera, nous ne pourrons pas améliorer l'accès à l'éducation, ni la santé maternelle et infantile, tandis que l'égalité des sexes restera un rêve dans notre pays.

Les gouvernements négocient actuellement le prochain cadre de développement pour l'après-2015. Faisons en sorte que les filles ne soient pas laissées pour compte: mettons fin au mariage des enfants ! ”

Quelques tweets:

“ Les mariages d'enfants, précoces & forcés privent les filles de leur future. Il faut les aborder dans l'agenda #post2015! #endchildmarriage. ”

“ Le mariage des enfants nous a empêché de faire des progrès sur 6 des 8 #MDGs. Temps d'y mettre fin avec le programme #post2015 ”

CONSEILS

Évitez le jargon, les acronymes et le langage technique.

Soyez clair et gardez un langage simple. Ne cherchez pas à «niveler par le bas» - votre public-cible est intelligent et prêt à écouter, mais ne s'y connaît pas forcément sur le sujet.

Répétez, répétez, répétez.

N'ayez pas peur de la répétition ou de plusieurs passages dans les médias. Les messages doivent être entendus plusieurs fois avant d'être intégrés!

Soyez positif.

Pour susciter le changement et inspirer votre public, il faut faire preuve d'optimisme. Insistez sur le fait qu'il est possible de mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés, expliquez comment cela est faisable, et soulignez les avantages que cela apportera aux filles, à leur famille et à votre pays.

Pour obtenir un kit d'outils sur le mariage des enfants et l'après-2015 à utiliser en ligne, veuillez contacter Sophie Drouet (Sophie.Drouet@GirlsNotBrides.org) du secrétariat de Filles, Pas Epouses.

8. Ressources

Cliquez sur chaque ressource pour les ouvrir dans votre navigateur.

Documents sur l'après-2015

- Charte du Sommet de la Fille
- Groupe de Personnalités Eminentes de Haut Niveau chargé du Programme de Développement pour l'Après-2015: Pour un nouveau partenariat mondial: vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable
- Groupe de Travail Ouvert – document final
- Secrétaire général, La route vers la dignité d'ici à 2030: Eliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète, rapport de synthèse, 2014
- Une vie de dignité pour tous: accélérer les progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et dans la définition du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015

Coalitions de la société civile travaillant sur l'après-2015

- Groupe Majeur Enfants des Nations Unies (en anglais)
- Groupe Majeur Femmes des Nations Unies (en anglais)
- BOND (Royaume-Uni)

Kit d'outils de plaidoyer

- CIVICUS, Kit de plaidoyer: Influencer le programme de développement post-2015
- CIVICUS, Travailler avec les médias: Influencer le programme de développement pour l'après-2015
- Save the Children, Question(s) de plaidoyer: Aider les enfants à changer leur monde

Engagements internationaux

- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- Résolution 24/23 du Conseil des Droits de l'Homme " Renforcement des mesures visant à prévenir et éliminer les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés: défis, réalisations, bonnes pratiques et problèmes de mise en œuvre" (Septembre 2013)
- Déclaration conjointe du Conseil des Droits de l'Homme sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés (septembre 2014) (en anglais)
- La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant
- Résolution 69/156 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés (novembre 2014)
- Résolution 68/148 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés (novembre 2013)

Engagements régionaux

- Charte Africaine des Droits et du Bien Etre de l'Enfant (1990)
- Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples Relatifs aux Droits des Femmes
- Engagement ministériel sur l'éducation sexuelle complète et les services de santé sexuelle et reproductive pour les adolescents et les jeunes en Afrique orientale et australe (2014)
- Communauté de Développement d'Afrique Australe – Protocole sur le Genre et le Développement (2008) (en anglais)
- Plan d'action régional de SAIEVAC pour en finir avec le mariage des enfants (en anglais)

Informations spécifiques d'un pays/région sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés

- UNICEF, Rapport de l'UNICEF sur la Situation des enfants dans le monde, 2015. Les tableaux statistiques, en anglais, sont accessible à la page 84 de ce rapport.
- UNICEF, Ending Child Marriage: Progress and Prospects, 2014 (en anglais)



Ressources de Filles, Pas Epouses à télécharger

Documents de travail:

- Plan de plaidoyer
- Stratégie étape-par-étape
- Registre de lobbying

Notes d'information:

- Le mariage des enfants et la violence contre les femmes
- Le mariage des enfants et l'éducation
- Comprendre l'ampleur du phénomène du mariage des enfants - présente des chiffres pour discuter de l'ampleur du phénomène du mariage des enfants et souligne quelques comparaisons qui permettent de rendre ces données intelligible au plus grand nombre.
- Théorie du changement sur le mariage des enfants - un schéma qui montre l'éventail d'approches pour aborder le sujet du mariage des enfants et comment elles se croisent. Il est accompagné d'une brochure et guide d'utilisation.

Infographies:

(Ctrl + Click sur l'image pour la télécharger)

LE MARIAGE DES ENFANTS

Un problème mondial trop longtemps négligé

Le mariage des enfants empêche les filles de s'épanouir. Une violation de leurs droits humains, il compromet le droit des filles à la santé, à l'éducation, et les prive du droit de choisir si, quand, et avec qui elles veulent se marier.

Le mariage des enfants entrave la réalisation de 6 des 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement. Sans action concertée pour la fin du mariage des enfants, la communauté internationale ne tiendra pas sa promesse de réduction de la pauvreté mondiale.

15 MILLIONS DE FILLES sont mariées avant 18 ans

18 MILLIONS DE FILLES sont mariées avant 15 ans

1 FILLE SUR 3 est mariée avant 15 ans dans les pays en développement

1 FILLE SUR 9 est mariée avant 15 ans dans les pays en développement

Quel est l'impact du mariage des enfants sur les filles?

- PAUVRETE**: Les filles épousées à leur plus jeune âge ont accès à l'éducation et aux opportunités économiques qui leur permettraient de sortir de la pauvreté. ELLES SONT PLUS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE VIOLENTEES ET DE LE DEVENIR.
- INEGALITE**: Le mariage des enfants prive les filles de leur éducation, leurs opportunités économiques et professionnelles, et leurs possibilités de contribuer aux prises de décisions dans leurs communautés.
- VIH/SIDA**: Les filles épousées consentent à l'abandonner et peuvent transmettre les infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH, au plénière de leur vie.
- PLUS GRAND RISQUE DE CONTRAINDRE LA PRODUON D'UN NOMBRE VIOLENTEES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES.**

ENSEMBLE, NOUS POUVONS METTRE FIN AU MARIAGE DES ENFANTS. REJOIGNEZ LE MOUVEMENT.

www.GirlsNotBrides.org

FILLES, PAS EPOUSES Le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants

NON AU MARIAGE DES ENFANTS. Oui à l'éducation des filles !

L'éducation permet aux filles d'acquiescer les compétences et d'accéder aux opportunités

qui leur permettent de sortir de la pauvreté

et d'obtenir les connaissances et la confiance en elles, tout leur permettant de prendre le contrôle de leur propre vie.

Prévenir, on estime de millions de filles qui elles ne travaillent et ceux qui elles

15 MILLIONS DE FILLES sont mariées avant l'âge de 15 ans.

15,000,000

LE MARIAGE DES ENFANTS MET SOUVENT FIN À L'ÉDUCATION D'UNE FILLE.

Le mariage des filles ne met pas à l'arrêt leur éducation. Elles peuvent continuer à aller à l'école, mais elles sont plus susceptibles de quitter l'école avant d'avoir terminé leurs études secondaires.

L'ÉDUCATION PERMET AUX FILLES DE RESTER À L'ÉCOLE ET D'ÉVITER LE MARIAGE.

Plus une fille est scolarisée à l'école, moins elle est susceptible de se marier avant l'âge de 18 ans et d'avoir des enfants pendant son adolescence.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

Voulez-vous que les filles aient accès à une éducation, et s'attaquer aux facteurs qui compromettent la confiance ou la capacité des familles à les garder à l'école

- ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**: L'éducation secondaire des filles augmente fortement l'emploi et l'abandonner. Il est nécessaire d'accroître l'offre d'enseignement secondaire pour les filles.
- DE QUALITÉ**: Les filles ont besoin d'accéder à une éducation de qualité, adaptée, par des enseignants qualifiés, et adaptés à leurs besoins.
- ADAPTÉ AUX FILLES**: Les filles ont besoin de structures scolaires adaptées à leurs besoins, en particulier pendant l'adolescence.
- ABORDABLE**: Les filles ont besoin de programmes abordables. Un système éducatif qui n'est pas accessible pour les filles est un obstacle à la poursuite de la scolarité.

EN METTANT FIN AU MARIAGE DES ENFANTS, NOUS CONSTRUIRONS UN AVENIR PLUS SÛR, PLUS PROSPÈRE ET EN MEILLEUR SANTÉ POUR TOUS.

www.FillesPasEpouses.org

FILLES, PAS EPOUSES Le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants

LE MARIAGE DES ENFANTS

Une violation des droits de la fille

Travailler les 2 conditions, une fille est mariée avant l'âge de 18 ans.

Le mariage des enfants compromet les droits à la santé, à l'éducation et à leur vie sexuelle.

Une fois mariées, nos enfants peuvent souffrir de...

Le mariage des enfants prive les filles de leurs droits à:

- LA SANTÉ**: Les filles mariées avant l'âge de 18 ans ont plus de risques de contracter le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles.
- UN CHOIX**: Les filles mariées avant l'âge de 18 ans ont moins de contrôle sur leur corps et leur vie sexuelle.
- UNE VIE SANS VIOLENCE**: Une fille qui se marie avant l'âge de 18 ans est plus susceptible de subir des violences physiques, sexuelles et psychologiques tout au long de sa vie.
- UNE ÉDUCATION**: Après le mariage, les filles cessent de fréquenter l'école. Elles ont donc moins de chances d'être employées et de gagner leur vie.

Le mariage des enfants viole un nombre de traités et de conventions que les gouvernements à travers le monde se sont engagés à respecter, y compris:

- La Convention internationale des droits de l'enfant
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- La Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur les droits des femmes en Afrique
- LES PARENTS doivent choisir de ne pas marier leurs enfants.
- LES FILLES doivent pouvoir choisir de ne pas marier leurs enfants.
- LES FILLES doivent avoir accès à l'éducation et à la santé sexuelle et reproductive.
- LES PARENTS doivent choisir de ne pas marier leurs enfants.
- LES FILLES doivent avoir accès à l'éducation et à la santé sexuelle et reproductive.
- LES FILLES doivent avoir accès à l'éducation et à la santé sexuelle et reproductive.
- LES FILLES doivent avoir accès à l'éducation et à la santé sexuelle et reproductive.
- LES FILLES doivent avoir accès à l'éducation et à la santé sexuelle et reproductive.

EN METTANT FIN AU MARIAGE DES ENFANTS, NOUS CONSTRUIRONS UN AVENIR PLUS SÛR, PLUS PROSPÈRE ET EN MEILLEUR SANTÉ POUR TOUS.

www.FillesPasEpouses.org

FILLES, PAS EPOUSES Le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants

Plus d'informations sur www.FillesPasEpouses.org

